



AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Avis public est par la présente donné, par la soussignée, Christine Meunier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi, que les immeubles désignés ci-dessous, sur lesquels des taxes municipales et/ou scolaires ainsi que des droits sur les mutations immobilières n'ont pas été payés en tout ou en partie, seront **vendus à l'enchère publique**.

Ladite vente à l'enchère publique aura lieu dans l'édifice de la MRC d'Abitibi situé au 582, 10^e Avenue Ouest à Amos, le second jeudi du mois d'avril, soit le **10 avril 2025 à 10 h 00**.

Seront exclus de la vente à l'enchère, les immeubles pour lesquels les taxes municipales et/ou scolaires ainsi que les droits sur les mutations immobilières en souffrance incluant les intérêts et tous les frais auront été acquittés avant le temps fixé pour la vente.

Les immeubles seront vendus avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances s'il y a lieu.

L'adjudicataire de chacun des immeubles devra, **immédiatement**, acquitter le montant d'adjudication **en argent comptant ou par chèque visé**, à défaut de quoi l'immeuble sera remis en vente sans délai.

Seront ajoutés au « total taxes et frais » les frais de publication, d'enregistrement et autres puisqu'ils ne sont pas connus au moment de publier cet avis.

MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE							
PROPRIÉTAIRES :		Robert T. Adams Jr. et Lynne Adams		MUNICIPALITÉ :		Barraute	
						LOT(S) : 5 378 728	
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
89.71 \$	16.15 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	305.86 \$
Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE SEPT CENT VINGT-HUIT (5 378 728) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute.							
PROPRIÉTAIRE :		Gemma Boily		MUNICIPALITÉ :		Barraute	
						LOT(S) : 5 379 754	
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
136.89 \$	43.35 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	203.00 \$	383.24 \$
Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE (5 379 754) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute.							
PROPRIÉTAIRE :		Fernand Bolduc		MUNICIPALITÉ :		Barraute	
						LOT(S) : 5 379 966	
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
144.22 \$	45.53 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	205.00 \$	394.75 \$
Désignation : Autre immeuble résidentiel portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE-SIX (5 379 966) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur le Rang 7e-et-8e de Fiedmont.							
PROPRIÉTAIRES :		Emmanuel Chaîné et Joanie Veillet-Bernard		MUNICIPALITÉ :		Barraute	
						LOT(S) : 5 378 899	
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
3 903.22 \$	5.77 \$	146.62 \$	6.47 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	4 262.08 \$
Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (5 378 899) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisses dessus construites avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 112, Route 397 Nord, Barraute, Québec, JOY 1A0.							
PROPRIÉTAIRES :		Alexandre Dion et Kathya Paradis-Faucher		MUNICIPALITÉ :		Barraute	
						LOT(S) : 5 378 991	
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
10 579.51 \$	791.15 \$	660.00 \$	84.30 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	12 314,96 \$
Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE (5 378 991) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisses dessus construites avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 75, Route 397 Nord, Barraute, Québec, JOY 1A0.							

MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

PROPRIÉTAIRE : Walter David Frohman		MUNICIPALITÉ : Barraute		LOT(S) : 5 378 717			
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	452.03 \$
211.89 \$	38.14 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	202.00 \$	

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE SEPT CENT DIX-SEPT (5 378 717) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute.

PROPRIÉTAIRE : Walter David Frohman		MUNICIPALITÉ : Barraute		LOT(S) : 5 378 718			
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	381.23 \$
151.89 \$	27.34 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	202.00 \$	

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE SEPT CENT DIX-HUIT (5 378 718) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute.

PROPRIÉTAIRES : Manon Hardy et Josée Hardy		MUNICIPALITÉ : Barraute		LOT(S) : 5 379 415			
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	2 769.17 \$
2 250.03 \$	319.14 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE QUATRE CENT QUINZE (5 379 415) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur la Route 397 Sud.

PROPRIÉTAIRE : Catherine Lonergan		MUNICIPALITÉ : Barraute		LOT(S) : 5 378 581			
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	395.78 \$
164.22 \$	29.56 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	202.00 \$	

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-UN (5 378 581) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur la traverse du Rang 5e-au-7e.

PROPRIÉTAIRE : Catherine Lonergan		MUNICIPALITÉ : Barraute		LOT(S) : 5 378 761			
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	466.22 \$
223.07 \$	40.15 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	203.00 \$	

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE SEPT CENT SOIXANTE ET UN (5 378 761) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur le Rang 4e-et-5e Ouest.

PROPRIÉTAIRES : Robert C. Mann et Aurea Mann		MUNICIPALITÉ : Barraute		LOT(S) : 5 378 580			
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	508.51 \$
259.75 \$	46.76 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	202.00 \$	

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGTS (5 378 580) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur la traverse du Rang 5e-au-7e.

PROPRIÉTAIRES : Michaël Naud et Karine Grenier		MUNICIPALITÉ : Barraute		LOT(S) : 5 379 221			
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	5 301.84 \$
4 228,25 \$	873.59 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE DEUX CENT VINGT ET UN (5 379 221) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 680, 2e Rue Ouest, Barraute, Québec, JOY 1A0.

PROPRIÉTAIRE : Michel Paradis		MUNICIPALITÉ : Barraute		LOT(S) : 5 379 586			
TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	3 689.62 \$
2 951.09 \$	531.20 \$	6.61 \$	0.72 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-SIX (5 379 586) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 401, rue Principale Sud, Barraute, Québec, JOY 1A0.

MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

PROPRIÉTAIRES : Franz Singler et Anna Singler MUNICIPALITÉ : Barraute LOT(S) : 5 378 546

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
277.27 \$	49.91 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	203.00 \$	530.18 \$

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE CINQ CENT QUARANTE-SIX (5 378 546) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute.

PROPRIÉTAIRE : Heinz-Otto Spiess MUNICIPALITÉ : Barraute LOT(S) : 5 378 504

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
201.58 \$	36.28 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	203.00 \$	440.86 \$

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE CINQ CENT QUATRE (5 378 504) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur le Rang 4e-et-5e Est.

PROPRIÉTAIRE : Terratech Resources Inc. MUNICIPALITÉ : Barraute LOT(S) : 5 378 457, 5 378 490, 5 661 991 et 5 661 992

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
102.37 \$	18.43 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	203.00 \$	343.32 \$

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant les numéros CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-SEPT (5 378 457), CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX (5 378 490), CINQ MILLIONS SIX CENT SOIXANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE (5 661 991) et CINQ MILLIONS SIX CENT SOIXANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (5 661 992) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur le Rang 6e-et-7e Ouest.

PROPRIÉTAIRE : Fabiola Théroux MUNICIPALITÉ : Barraute LOT(S) : 5 379 751

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
136.89 \$	24.64 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	361.53 \$

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE SEPT CENT CINQUANTE ET UN (5 379 751) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur le chemin du Mont-Vidéo.

PROPRIÉTAIRE : Fabiola Théroux MUNICIPALITÉ : Barraute LOT(S) : 5 379 760

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
187.23 \$	33.70 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	420.93 \$

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE SEPT CENT SOIXANTE (5 379 760) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Barraute sur le chemin du Mont-Vidéo.

PROPRIÉTAIRE : Josée Trudel MUNICIPALITÉ : Barraute LOT(S) : 5 379 236

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
5 136.26 \$	885.17 \$	279.69 \$	25.76 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	6 526.88 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE DEUX CENT TRENTE-SIX (5 379 236) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 820, 2e Rue Ouest, Barraute, Québec, JOY 1A0.

MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

PROPRIÉTAIRE : Frédéric Bélanger MUNICIPALITÉ : La Corne LOT(S) : 4 581 070

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
947.74 \$	36.62 \$	87.93 \$	8.28 \$	30.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	1 310.57 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE SOIXANTE-DIX (4 581 070) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 152, 5e-et-6e Rang Ouest, La Corne, Québec, JOY 1R0.

MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

PROPRIÉTAIRE : **Martin Dessureault** MUNICIPALITÉ : La Corne LOT(S) : 4 580 820

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
2 015.56 \$	121.79 \$	182.96 \$	8.31 \$	30.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	2 558.62 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT MILLE HUIT CENT VINGT (4 580 820) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 45, rue Savard, La Corne, Québec, JOY 1R0.

PROPRIÉTAIRE : **Maxime Guay** MUNICIPALITÉ : La Corne LOT(S) : 4 910 570

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
2 175.05 \$	121.29 \$	213.92 \$	7.75 \$	30.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	2 748.01 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS NEUF CENT DIX MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX (4 910 570) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 5, rue Lafrance, La Corne, Québec, JOY 1R0.

MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

PROPRIÉTAIRE : **Angélique Bélanger-Leboeuf** MUNICIPALITÉ : La Motte LOT(S) : 4 593 365

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
0.00 \$	0.00 \$	164.68 \$	15.20 \$	0.00 \$	0.00 \$	202.00 \$	381.88 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-CINQ (4 593 365) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 339, chemin St-Luc, La Motte, Québec, JOY 1T0.

PROPRIÉTAIRE : **Julye Camirand** MUNICIPALITÉ : La Motte LOT(S) : 4 593 504

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
0.00 \$	0.00 \$	361.67 \$	13.17 \$	0.00 \$	0.00 \$	202.00 \$	576.84 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CINQ CENT QUATRE (4 593 504) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 592, chemin du Lac-La-Motte, La Motte, Québec, JOY 1T0.

PROPRIÉTAIRES : **Samuel Vézina et Marie-Neige Chainé** MUNICIPALITÉ : La Motte LOT(S) : 4 593 172

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
1 349.54 \$	73.05 \$	0.00 \$	0.00 \$	25.00 \$	0.00 \$	202.00 \$	1 649.59 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CENT SOIXANTE-DOUZE (4 593 172) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 72, chemin St-Luc, La Motte, Québec, JOY 1T0.

MUNICIPALITÉ DE LAUNAY

PROPRIÉTAIRE : **Amel Baghdad** MUNICIPALITÉ : Launay LOT(S) : 4 880 249

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
553.63 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	38.31 \$	0.00 \$	200.00 \$	793.94 \$

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT MILLE DEUX CENT QUARANTE-NEUF (4 880 249) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Launay.

MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

PROPRIÉTAIRE : **Marc Doyon** MUNICIPALITÉ : Preissac LOT(S) : 4 593 553

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
4 160.61 \$	1 248.42 \$	308.35 \$	17.51 \$	0.00 \$	0.00 \$	203.00 \$	5 937.89 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE-TROIS (4 593 553) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 340, avenue du Lac, Preissac, Québec, JOY 2E0.

MUNICIPALITÉ DE ST-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE

PROPRIÉTAIRE : **Julien Landry** MUNICIPALITÉ : St-Dominique-du-Rosaire LOT(S) : 3 615 450, 3 615 446 et 3 615 452

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
5 333.89 \$	1 474.68 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	200.00 \$	7 008.57 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéros TROIS MILLIONS SIX CENT QUINZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE (3 615 450), TROIS MILLIONS SIX CENT QUINZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE-SIX (3 615 446) et TROIS MILLIONS SIX CENT QUINZE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-DEUX (3 615 452) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisses dessus construites avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 420, Route 804 Nord, St-Dominique-du-Rosaire, Québec, J0Y 2K0.

TNO LAC-DESPINASSY

PROPRIÉTAIRES : **Rosaire Maltais et Paul-Émile Bourgeault** MUNICIPALITÉ : TNO Lac-Despinassy LOT(S) : 6 096 814

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
2.09 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	26.78 \$	0.00 \$	203.00 \$	231.87 \$

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant le numéro SIX MILLIONS QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE HUIT CENT QUATORZE (6 096 814) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans le territoire non organisé (TNO) Lac-Despinassy sur la Route 113.

MUNICIPALITÉ DE TRÉCESSON

PROPRIÉTAIRE : **Alfred Maurais** MUNICIPALITÉ : Trécesson LOT(S) : 4 283 438 et 4 283 832

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
10.60 \$	10.63 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	0.00 \$	205.00 \$	226.23 \$

Désignation : Espace de terrain non aménagé et non exploité portant les numéros QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE QUATRE CENT TRENTE-HUIT (4 283 438) et QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS MILLE HUIT CENT TRENTE-DEUX (4 283 832) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Sans bâtisse dessus construite avec toutes les circonstances et dépendances et étant situé dans la municipalité de Trécesson.

MUNICIPALITÉ DE TRÉCESSON

PROPRIÉTAIRE : **Francis Thivierge** MUNICIPALITÉ : Trécesson LOT(S) : 6 501 204

TAXES MUNICIPALES		TAXES SCOLAIRES		FRAIS			TOTAL TAXES ET FRAIS
Taxes	Intérêts	Taxes	Intérêts	Municipalité	CSSH	MRC	
3 337.20 \$	154.70 \$	0.00 \$	0.00 \$	47.82 \$	0.00 \$	203.00 \$	3 742.72 \$

Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS CINQ CENT UN MILLE DEUX CENT QUATRE (6 501 204) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisses dessus construites avec toutes les circonstances et dépendances et situé au 589, Route 111, Trécesson, Québec, J0Y 2S0.

Donné à Amos, aux bureaux de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi, le 6 février 2025.

Christine Meunier, directrice générale et secrétaire-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420 DU CODE MUNICIPAL)

Je, soussigné Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, résidant au 770 avenue du Lac à Preissac, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant le nombre de copies nécessaires aux endroits désignés par le Conseil entre 11h30 et 12h30 heures le 10 ième jour du mois de février 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10 ième jour du mois de février 2025.

Référence

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes donné par la MRC d'Abitibi le 6 février 2025.

Municipalité de Preissac

Directeur général et greffier-trésorier